

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 20 août 2009 fixant la composition du jury du concours d'internat en médecine à titre étranger, année universitaire 2009-2010

NOR : SASN0930875A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 90-97 du 25 janvier 1990 fixant les conditions d'accès aux formations spécialisées de troisième cycle des études médicales pour les médecins étrangers autres que les ressortissants d'Etats appartenant aux Communautés européennes et à l'Espace européen ou de la principauté d'Andorre ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2001 portant organisation du concours d'internat en médecine à titre étranger,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent sont nommées, après tirage au sort, membres du jury du concours d'internat en médecine à titre étranger, session 2009 dans les conditions suivantes :

En qualité de membres titulaires

Discipline : anesthésie réanimation

M. le professeur BAILLARD Christophe.
M. le professeur LAFFON Marc.
M. le professeur LANGERON Olivier.

Discipline : biologie médicale

Mme le professeur CORMIER Valérie.
M. le professeur GANGNEUX Jean-Pierre.
Mme le professeur MAREUIL Catherine.

Discipline : spécialités médicales

M. le professeur ELBAZ Meyer.
M. le professeur LIEHN Jean-Claude.
M. le professeur PERNEY Pascal.

Discipline : gynécologie obstétrique

M. le professeur DOUVIER Serge.
M. le professeur SUBTIL Damien.
M. le professeur WATTIEZ Arnaud.

Discipline : psychiatrie

M. le professeur BOUVARD Manuel.
Mme le professeur THIBAUT Florence.
M. le professeur VAIVA Guillaume.

Discipline : santé publique

M. le professeur BLANCHARD François.
M. le professeur FLAHAULT Antoine.
M. le professeur RUSCH Emmanuel

En qualité de membres suppléants

Discipline : anesthésie réanimation

M. le professeur DHONNEUR Gilles.
M. le professeur ROUBY Jean-Jacques.
M. le professeur WODEY Eric.

Discipline : biologie médicale

M. le professeur ARNAL Jean-François.
M. le professeur BERARD Frédéric.
Mme le professeur ODENT Sylvie.

Discipline : spécialités médicales

M. le professeur CAUX Frédéric.
M. le professeur CHALOPIN Jean-Marc.
M. le professeur HABIB Gilbert.

Discipline : gynécologie obstétrique

M. le professeur DE TAYRAC Renaud.
M. le professeur LEVEQUE Jean.
M. le professeur PONS Jean-Claude.

Discipline : psychiatrie

M. le professeur HARDY Patrick.
M. le professeur SCHURHOFF Franck.
M. le professeur TERRA Jean-Louis.

Discipline : santé publique

M. le professeur BRUCKER Gilles.
M. le professeur GERBAUD Laurent.
M. le professeur RAVAUD Philippe.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 20 août 2009.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL